

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°183

Le Coin des Épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Tout le monde aux abris

C'est déjà hier

- Croissance française, le deuxième trimestre en pente douce
- L'accélération de la tertiarisation des emplois en France
- L'industrie française a bien commencé son deuxième trimestre
- La France, un pays de créateurs d'entreprise

Le Coin de la Conjoncture

- A la recherche des gains de productivité perdus
- Endettement public et endettement privé font-ils bon ménage ?
- La Chine entre deux modèles

Le Coin des Tendances

- Les Français, des collaboratifs dans l'âme
- Quand le client veut du simple
- Le difficile équilibre du sport

Le Coin du graphique

- L'immobilier en haut de la montagne

L'agenda économique et financier de la semaine

LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 10 juin 2016	Evolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 306,72	-2,60 %	4 637
Dow Jones	17 865,34	+0,33 %	17 423
Nasdaq	4 894,55	-0,97 %	5107
Daxx Allemand	9 834,62	-2,66 %	10 743
Footsie	6 209,63	+0,98 %	6 242
Euro Stoxx 50	2 997,55	-2,63 %	3 100
Nikkei	16 601,36	-0,25%	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,392 %	-0,025 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,022 %	-0,048 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	1,651 %	-0,062 pt	2,269 %
Cours de l'euro / dollars (18 heures)	1,1280	-0,79 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 272,010	+2,21 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	50,705	+1,83 %	37,570

Tout le monde aux abris

L'incertitude croissante sur plusieurs fronts conduit les investisseurs à se mettre aux abris en optant pour les obligations les mieux notées. Cette aversion aux risques génère une véritable spirale baissière au cœur de laquelle se trouvent les valeurs des entreprises financières impactées par le maintien des taux bas.

Première incertitude, le référendum du 23 juin prochain en Grande Bretagne. Les sondages comme les bookmakers soulignent que le pour ou le contre le maintien au sein de l'Union européenne sont très proches.

Deuxième incertitude, la décision sur les taux par la FED, la réunion étant prévue les 14 et 15 juin prochains. Les investisseurs ne savent plus ce qu'ils souhaitent en la matière, une hausse qui signifierait que la croissance américaine est solide mais qui pénaliserait les placements actions, le statu quo qui serait perçu comme le signe d'un ralentissement de l'économie mais qui serait rassurant pour les marchés actions.

Troisième incertitude, la capacité de l'économie mondiale à maintenir un cap de croissance. Du FMI à la Banque Mondiale en passant par l'OCDE, toutes les grandes organisations internationales révisent à la baisse leurs prévisions de croissance.

Dans ce contexte, les obligations d'État, sont les plus plébiscitées. Symbole de ce mouvement, le rendement de l'obligation allemande à 10 ans, le Bund, a touché un plancher vendredi, à 0,0087 %, menaçant de passer en territoire négatif. Il évolue actuellement à 0,019 %. Par voie de conséquence, les grandes places boursières européennes ont perdu du terrain durant la semaine quand New-York faisait du surplace.

Dans un contexte chahuté, le dollar s'apprécie ; de son côté, la livre sterling évolue sur ses plus bas depuis avril contre dollar. La volatilité de la devise britannique est d'ailleurs à son plus haut depuis 2009.

C'EST DÉJÀ HIER

Croissance française, le deuxième trimestre en pente douce

La Banque de France a revu à la baisse sa prévision de croissance pour le deuxième trimestre. Elle a retenu un taux de croissance de 0,3 % contre 0,2 % lors de sa première évaluation.

Pour mémoire, au premier trimestre, le taux de croissance avait été de 0,6 %. La croissance française a été ainsi légèrement supérieure à celle de la zone euro (0,5 %).

La croissance du premier trimestre était relativement équilibrée. En effet, elle reposait sur un bon niveau de consommation (+1 %), sur une hausse de l'investissement des entreprises (+2,4 %) et sur une légère reprise de l'investissement des ménages (0,3 %). Cette reprise est une première depuis trois ans.

La disparition des gains de pouvoir d'achat générée par la diminution des cours du pétrole devrait entraver le processus d'augmentation de la consommation. Au niveau de l'investissement, l'impact du dispositif de suramortissement institué par les pouvoirs publics devrait se réduire.

La France ne peut guère compter sur le commerce extérieur pour compenser un éventuel tassement de la demande intérieure même si un rebond a été enregistré au mois d'avril au niveau des exportations. Néanmoins, sur un an, elles sont en recul de 3,4 %.

Les grèves dans les transports et dans le secteur pétrolier devraient peser légèrement sur les résultats du deuxième trimestre. L'INSEE avait évalué l'impact des perturbations de 1995, plus importantes que celles que nous connaissons actuellement à 0,2-0,3 point de croissance pour le quatrième trimestre 1995. A contrario, l'Euro-2016 devrait générer un petit surcroît de croissance.

L'accélération de la tertiarisation des emplois en France

Au premier trimestre, l'emploi a, en France, augmenté dans les secteurs marchands non agricoles (+40 400, soit +0,3 % après +46 500 au trimestre précédent). Hors intérim, l'emploi est également en hausse (+38 400, soit +0,2 %, après +27 500 au quatrième trimestre 2015). Sur un an, 159 600 emplois ont été créés dans les secteurs principalement marchands (soit +1,0 %). Ce résultat est la conséquence de l'amélioration de la croissance depuis plus d'un.

En revanche, l'industrie française continue à perdre des emplois. Ce secteur demeure en souffrance avec un chiffre d'affaires étale sur un an. Au premier trimestre, l'industrie a en effet perdu 8 400 emplois (soit -0,3 %) soit un rythme similaire à celui du trimestre précédent (-7 200, soit -0,2 %). Sur un an, l'industrie a perdu 32 500 emplois soit un recul de 1 %.

Après plusieurs années très difficiles, le secteur de la construction enregistre à nouveau des créations, certes faibles d'emploi, +800, soit +0,1 %, après -2 900 le trimestre précédent). Sur un an, le bilan reste négatif avec une perte de 19 000 soit une contraction de 1,4 %.

C'est le secteur des services marchands qui continuent à créer des emplois.

Les effectifs intérimaires, comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit celui dans lequel ils effectuent leur mission, ralentissent nettement au premier trimestre avec 2 000 emplois supplémentaires contre 19 000 au quatrième trimestre 2015. Sur un an, l'intérim a connu une forte progression ce qui est assez logique en période de reprise (+58 400 emplois, soit +11,0 %)

L'emploi du secteur tertiaire marchand hors intérim enregistre 45 900 créations nettes d'emplois soit un gain de 0,4 %, après +37 700 au 4^{ème} trimestre 2015.

Sur un an, le secteur tertiaire marchand dans son ensemble a créé 211 100 emplois (soit +1,9 %).

L'industrie française a bien débuté le deuxième trimestre

L'industrie connaît toujours une évolution en dent de scie. Pénalisée par la faible croissance du commerce international et par un positionnement de moyenne gamme, elle est très loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant crise. Elle évolue sur un plateau depuis 4 ans. Il est à noter que le secteur des matériels de transports est le seul à enregistrer une hausse conséquente : +15 % depuis 2010.

Au mois d'avril, la production rebondit dans l'industrie manufacturière a augmenté de 1,3 % contre une baisse de 1,0 % en mars. Pour l'ensemble de l'industrie, la hausse est de 1,2 % contre un repli de -0,4 % en mars.

Au cours des trois derniers mois, la production baisse dans l'industrie manufacturière (-1,2 %). Dans une moindre mesure, elle recule aussi dans l'ensemble de l'industrie (-0,6 %).

Dans l'industrie manufacturière, la production des trois derniers mois progresse de 0,6 % par rapport aux trois mêmes mois de 2015. Elle augmente également dans l'ensemble de l'industrie (+0,5 %).

Sur ces douze derniers mois, l'industrie française a été portée par la production de matériels de transport (+5,6 %). En revanche, elle plonge dans la cokéfaction et raffinage (-7,6 %).

La France, un pays de créateurs d'entreprise

En France, en 2014, 267 000 créations d'entreprises (hors auto-entreprises) ont été enregistrées. Les demandeurs d'emploi sont un peu plus nombreux à créer des entreprises à la différence des salariés.

En 2014 les travailleurs indépendants sont un peu plus nombreux parmi les créateurs (16 % après 14 % en 2010). La part des chefs d'entreprises reste quasiment stable (10 % après 9 % en 2010) quand les salariés et les demandeurs d'emploi sont responsables respectivement du tiers et du quart de la création d'entreprise.

La création d'entreprise demeure une activité très masculine : la proportion de femmes (28 %) ne progresse pas entre 2010 et 2014. Elle varie fortement selon la catégorie juridique de l'entreprise et son secteur d'activité. Ainsi, en 2014, 38 % des entreprises individuelles créées l'ont été par des femmes (+ 4 points par rapport à la cohorte de 2010) quand seulement 22 % des sociétés ont été créées par des femmes.

Les créateurs d'entreprises de 2014 sont légèrement plus âgés que leurs prédécesseurs de 2010. 22 % ont plus de 50 ans alors qu'ils n'étaient que 20 % en 2010. Les créateurs d'au moins 60 ans sont surreprésentés dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques : un quart d'entre eux choisit ce type d'activité, soit le double de la proportion constatée au sein de l'ensemble de la population (13 %). De nombreux retraités créent leur structure pour continuer de travailler. Par

ailleurs, après 50 ans, surtout chez les cadres, en cas de licenciement, le retour sur le marché du travail passe par la création d'entreprise.

Les créateurs de 2014 sont plus diplômés que ceux de 2010 du fait de l'augmentation générale du nombre de diplômés. 31 % des créateurs sont titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à la licence, soit 4 points de plus qu'en 2010. À l'inverse, 19 % possèdent un CAP ou un BEP, soit 2 points de moins qu'en 2010. La part de ceux ayant, au plus, le brevet des collèges reste quasiment stable à 17 % en 2014 après 18 % en 2010.

En 2014, comme en 2010, 62 % des créateurs ont créé une entreprise qui correspond à leur principal métier. Ceux de 2014 sont un peu plus chevronnés : 41 % ont une expérience de plus de 10 ans dans ce métier (39 % en 2010). Mais, en 2014, ils sont moins expérimentés dans la création d'entreprise elle-même. En effet, pour 72 % d'entre eux, il s'agit de leur première expérience, contre 67 % pour la cohorte de 2010. Parmi les 28 % de créateurs de 2014 qui avaient déjà une expérience dans la création, 13 % (soit environ 16 000) avaient déjà créé au moins une entreprise sous le régime de l'auto-entrepreneur, sans que l'on puisse dire si l'activité de celle-ci avait un lien avec la création de 2014.

Les créateurs de 2014 sont 30 % à avoir bénéficié d'un appui familial ou de proches, alors qu'ils étaient 43 % en 2010. Les créateurs ont moins recours à leur famille et aux structures d'appui. Ainsi, 41 % des créateurs ont indiqué avoir monté leur entreprise seuls en 2014 quand ils n'étaient que 28 % en 2010. Seuls 21 % déclarent s'être appuyés sur une structure dédiée à la création d'entreprise, ce qui constitue un recul de 7 points par rapport à 2010.

Le fait que les entreprises créées concernent de plus en plus les services de personne conduit à réduire les moyens investis au démarrage. Ainsi 53 % des créateurs de 2014 se sont lancés dans leur projet avec un investissement initial inférieur à 8 000 euros, alors que cette proportion n'était que de 44 % en 2010. L'écart est même de 10 points si l'on compare les projets initiés avec moins de 2 000 euros. Ces derniers représentent 29 % des créations de 2014 (après 19 % en 2010).

LE COIN DE LA CONJONCTURE

A la recherche des gains de productivité perdus

Huit ans après le début de la crise économique et financière, la croissance peine à dépasser 3 % au niveau mondial. Si une telle faiblesse de l'activité est en partie conjoncturelle, elle est également le produit d'un ralentissement de la croissance de la productivité qui s'était amorcé bien avant la crise. L'endettement croissant des agents publics et privés en est justement un des signes.

90 % des pays de l'OCDE ont connu une décélération de la croissance tendancielle de la productivité du travail dès le début des années 2000. Cette baisse s'étend aujourd'hui aux pays dits émergents et cela malgré leur plus faible niveau de productivité. La productivité du travail est mesurée par le PIB par heure travaillée, qui

peut se décomposer en contributions du renforcement de l'intensité capitalistique (c'est-à-dire plus de capital par unité de travail) et de la productivité totale des facteurs (PTF) résiduels.

Ce phénomène de stagnation de la productivité s'accompagne d'une progression des inégalités. En 2012, les 10 % les plus riches dans la zone OCDE avaient un revenu presque 10 fois plus élevé que celui des 10 % les plus pauvres, alors que le ratio n'était que de 7 au milieu des années 80. En termes de patrimoine, les disparités sont encore plus prononcées. Les 10 % les plus riches détenaient, en 2012, la moitié de la richesse totale des ménages dans les 18 pays de l'OCDE dont les données sont comparables. La baisse de la productivité est évidemment à mettre en lien avec la faiblesse récurrente de l'investissement et avec le fort taux de chômage.

L'impact des innovations technologiques pose question. Il y a un problème de diffusion des nouvelles techniques. En effet, un nombre croissant de personnes qui sont soit en sous-activité, soit dans l'impossibilité d'utiliser ces nouvelles techniques. Dans le même temps, Internet s'est diffusé à grande vitesse au niveau mondial mais il conduit à une augmentation des emplois à faible qualification. Dans les pays émergents mais aussi au sein des pays avancés, le poids des emplois précaires et informels tend également à s'accroître. Il en résulte évidemment une baisse de la productivité par une utilisation peu efficace de la main d'œuvre.

Le combat entre pessimistes et optimistes continue. Ainsi, en reprenant l'analyse de Gordon, les innovations qui se sont diffusées au cours du 20^{ème} siècle avaient des impacts économiques bien plus importants que celles que nous connaissons depuis une vingtaine d'années. Ainsi, l'électricité a révolutionné la production, les transports et la vie quotidienne bien plus qu'Internet. Plusieurs facteurs jouent en outre contre la productivité : le vieillissement démographique, la dégradation de l'éducation, le creusement des inégalités, la mondialisation, la transition vers un développement durable, et le niveau excessif d'endettement des ménages et des administrations publiques. La croissance, depuis la première révolution industrielle, n'a jamais été linéaire. Des phases d'accélération ont été suivies de phases de digestion et de crise. Avec une croissance de 2,8 % par an, l'économie mondiale connaît un rythme d'expansion sans précédent. La croissance qui était de 0,1 % en moyenne par an jusqu'au 18^{ème} siècle a franchi la barre du 1 % au 19^{ème} et celle des 2 % au 20^{ème} siècle. Le ralentissement en cours est donc très relatif. La mondialisation intense des années 90 et 2000, en conduisant à d'importants transferts de richesse, nécessite une période de digestion. Par ailleurs, la révolution numérique par ses impacts polyphoniques ne s'est qu'imparfaitement traduite dans les statistiques économiques. Ainsi selon Brynjolfsson et McAfee (2011), « la numérisation croissante des activités économiques est à l'origine de quatre grandes tendances porteuses d'innovations :

- l'amélioration de la mesure en temps réel de l'activité des entreprises ;
- une expérimentation plus rapide et moins coûteuse de la part des entreprises ;
- un partage des idées plus facile et plus généralisé ;
- l'aptitude à reproduire des innovations plus rapidement et plus fidèlement (diffusion à plus grande échelle). »

Selon l'OCDE, les effets de la digitalisation sont entravés par un sous-investissement marqué, en particulier en Europe. Compte tenu du retard pris durant la grande récession, la reprise de l'investissement apparaît très modeste. Par ailleurs, l'organisation internationale souligne que la diffusion du progrès technique est très inégale au sein même des États. Il en résulte une dispersion grandissante de la productivité entre les entreprises, entre les différentes catégories d'actifs mais aussi entre les régions.

Si l'utilisation d'Internet s'est généralisée, en revanche, par sous-investissement, par manque de connaissances et de formation, les nouvelles techniques digitales tardent à se diffuser. C'est pour ces raisons que dans un contexte de progrès technologique, la productivité globale tend à se ralentir.

Si les possibilités du digital sont infinies ou presque, il y a un problème pour sérier les innovations créatrice de valeur et de productivité. Il ne faut pas oublier que la productivité correspond à l'aptitude d'une entreprise à produire davantage grâce à une meilleure combinaison des facteurs de production. Ce processus est rendu possible par de nouvelles idées, des innovations technologiques, ainsi que par des innovations de procédé ou des innovations organisationnelles.

Endettement public et endettement privé font-ils bon ménage ?

La progression bien connue de l'endettement public ces trente dernières années s'est accompagnée de celle, plus discrète, des ménages et des entreprises mais tout aussi réel. Depuis la crise de 2008, dans de nombreux pays, un processus de désendettement est en cours pour les agents privés. Néanmoins dans les pays de l'OCDE, le taux d'endettement de ces acteurs se situe entre 100 et 250 % du PIB. Le maintien d'un fort taux d'endettement public peut conduire à un effet d'éviction qui est aujourd'hui très faible en raison des politiques monétaires non conventionnelles mises en œuvre par les banques centrales. Il peut également amener les agents privés à restreindre leur endettement par crainte d'une augmentation des prélèvements. Si ce facteur peut jouer, c'est tout à la fois l'aversion aux risques qui poussent les agents privés à rembourser et l'absence de projets d'investissements du fait d'une demande incertaine. Les entreprises et les ménages, ces deux dernières années, ont profité des bas taux pour renégocier leur prêt. Ce n'est que depuis la fin de l'année 2015, au sein de la zone euro, qu'une réelle inflexion sur le flux des nouveaux prêts s'est fait sentir.

Dans les faits, il n'y a pas de réelle substituabilité entre dettes publiques et dettes privées. Logiquement, les États à fort endettement public devraient enregistrer une baisse de leur endettement privé. Or, aujourd'hui, les deux types d'endettement peuvent marcher de concert. Néanmoins, dans des États à faible endettement public comme le Danemark, les Pays-Bas ou la Suède, les acteurs privés se rattrapent. Il est à noter que dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, l'endettement privé est supérieur à la dette publique sauf au Japon, en Grèce ou en Italie ; cette inversion n'est pas un gage de bonne santé des finances publiques....

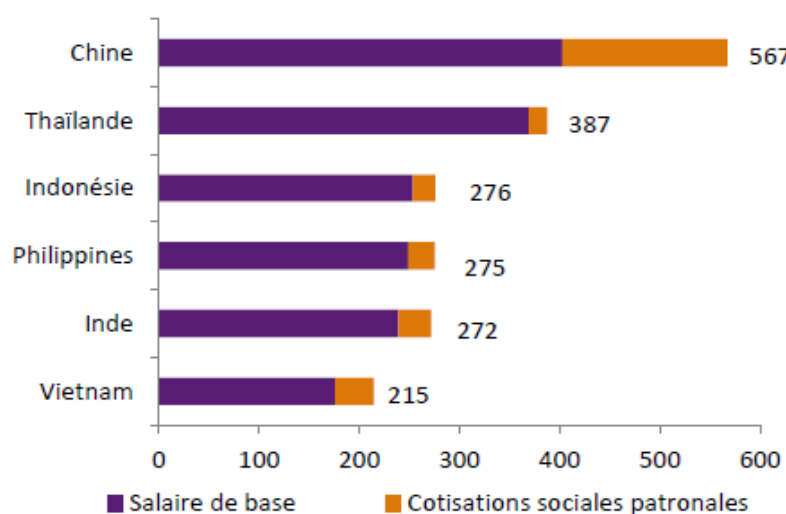
Niveau d'endettement de plusieurs pays de l'OCDE

Pays En % du PIB	Endettement public	Endettement privé hors sociétés financières	Endettement total
Japon	229	177	406
Grèce	189	132	321
Belgique	106	215	321
Danemark	40	245	285
Espagne	100	174	274
Pays-Bas	65	207	272
Royaume-Uni	89	163	252
Italie	133	116	249
France	96	141	237
Etats-Unis	104	125	229
Allemagne	71	132	203
Suède	45	117	161

La Chine entre deux modèles

La Chine a connu une expansion en se transformant en pays atelier, assemblant des biens industriels pour le monde entier. Après être devenu le premier pays industriel du monde, la Chine sait qu'elle ne peut plus guère gagner de parts de marchés. En outre, les augmentations des charges salariales, couplées à un vieillissement de sa population active, la contraignent à trouver de nouveaux gisements de croissance dans la demande intérieure et les services. Or, par nature, les services génèrent des gains de productivité plus faibles. Le risque est que la Chine subisse une désindustrialisation au profit des nouveaux pays émergents et que la croissance s'étiolle.

Coûts salariaux en 2014 en dollars



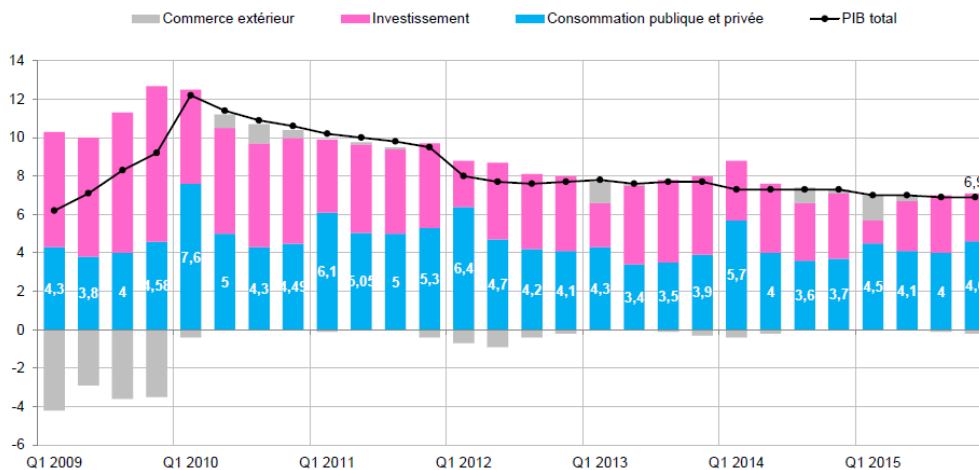
Sources : JETRO, NATIXIS

Afin de conserver des emplois qualifiés dans l'industrie, de conserver des excédents commerciaux et d'éviter une montée du chômage, la Chine se doit de monter en gamme.

En quelques années, la Chine est devenue un pays tertiaire avec le recul des poids de l'agriculture et de l'industrie manufacturière et la hausse du poids des services. Le commerce extérieur n'est plus un moteur de la croissance.

Avec une classe moyenne nombreuse souhaitant s'aligner sur les standards de consommation occidentaux, la Chine ne peut pas avoir une industrie de petite taille, faute de quoi le déficit commercial pourrait devenir abyssal.

Contributions à la croissance chinoise (%) - évolutions sur 4 trimestres glissants



Sources : Statistiques nationales chinoises, Datastream, AG2R La Mondiale

Même si les autorités chinoises affirment le contraire, il apparaît de plus en plus que la mutation de l'économie chinoise est assez brutale avec un ralentissement assez marqué de l'investissement industriel qui fait suite à un excès. Ce dernier a abouti à des surcapacités de production qui pèsent sur les coûts eux-mêmes fortement accrus par les augmentations de salaire et de charges.

Les autorités chinoises hésitent entre la dépréciation de la monnaie, afin de maintenir la compétitivité de l'industrie, et l'adoption de mesures de soutiens néo-keynésiens tout en s'adonnant de manière plus ou moins déguisée au Quantitative Easing.

Pour éviter un accroissement du chômage, les pouvoirs publics ont eu recours à l'emploi public dans les administrations et au sein des entreprises publiques.

L'autre voie pour la Chine est de monter en gamme son industrie pour se positionner sur des secteurs à forte marge. La Chine ne reste pas en la matière inerte. Ainsi, les dépenses de recherche et développement privées sont passées de 0,2 à 1,6 % du PIB de 1996 à 2014. Elles dépassent même celles enregistrées en France. Seuls Les États-Unis, le Japon, la Corée et l'Allemagne font mieux dans les 10 premiers pays du G20. En revanche, la Chine a encore un net retard en matière de robots industriels.

Elle ne compte que 0,5 robot pour 100 emplois manufacturiers quand ce taux est de 1,78 aux États-Unis, de 2,45 en Allemagne, de 1,22 en France ou de 2,86 au Japon.

LE COIN DES TENDANCES

Les Français, des collaboratifs dans l'âme

Les Français, fréquemment opposés à certaines nouvelles techniques comme les OGM ou le gaz de schiste et scandalisés par le comportement des entreprises du Net comme Google qui échappe à l'impôt sur les sociétés en France, figurent parmi les aficionados de la planète digitale. Ainsi, Google obtient ses meilleurs scores de pénétration de marché en France tout comme Apple. De même, les Français plébiscitent les plateformes collaboratives.

Un récent sondage de TNS SOFRES souligne l'intérêt que portent les Français en la matière. Ainsi, 80 % des personnes interrogées sont intéressées par les circuits courts (ventes directes via Internet), 75 % le sont par la consommation collaborative (échanges de biens et de services entre particulier), 62 % par la démocratie participative et 60 % par le crowdfunding. Les 55-65 ans sont attirés à 87 % par les circuits courts et à 68 % par la démocratie participative.

Les circuits courts sont privilégiés car ils sont considérés comme sources de meilleure qualité, de traçabilité des produits et d'économies potentielles.

Si la recherche d'économies figure parmi les objectifs des acteurs de la consommation collaborative, 40 % d'entre eux mettent également en avant la solidarité et le partage. Ce taux est de 50 % chez les 18-24 ans.

Les Français considèrent que la démocratie doit se réformer et que les pouvoirs publics devront tenir compte de leurs idées (70 % des sondés et 79 % chez les 55-65 ans). Il y a, en la matière, une forte attente qui est à relier avec l'image dégradée des pouvoirs publics. Ce sont les seniors et tout particulièrement les jeunes retraités qui sont les plus demandeurs en la matière. 52 % des sondés se déclarent prêts à signer des pétitions sur Internet et 31 % sont prêts à s'investir sur des dossiers locaux à travers des sites participatifs. Parmi les thèmes de mobilisation figurent en tête la réduction des déchets et des gaspillages juste devant la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

Quand le client veut du simple

Fortement sollicités et face à la multiplication des canaux de distribution, les Français réclament une simplification accrue des relations commerciales. Le parcours sur Internet doit être clair, transparent et intuitif. Il y a une exigence de simplicité. La simplicité des relations sur les plateformes collaboratives doit se décliner dans les relations avec les administrations ou les grandes entreprises. Un client sur deux des sites en ligne, selon l'étude de TNS SOFRES, juge la relation trop complexe. Les secteurs qui sont les plus exposés sont ceux soumis évidemment à un cadre réglementaire important comme la banque et l'assurance. Néanmoins ces deux

secteurs sont jugés par les sondés parmi ceux ayant réalisé d'importants efforts ces dernières années. Le point clef dans la relation client est le délai. Une question adressée via le site doit rapidement obtenir sa réponse. La personnalisation est importante. Un client qui s'est identifié ne comprend pas qu'il ne puisse pas accéder à tous ses contrats (en ce qui concerne une banque ou une compagnie d'assurance).

Les clients demandent une réelle simplification des modalités de paiement avec le recours à des systèmes de photo (Uber autorise l'envoi d'une photo de la carte de paiement) ou d'identification rapide personnalisée). Les plateformes téléphoniques directement reliés aux outils de gestion sont appréciées sous réserve de pouvoir concrètement résoudre les problèmes avec comme règle, un délai d'attente qui ne peut guère excéder deux à trois minutes (le temps d'attente acceptable tend à diminuer)

La distribution par le Canal Internet n'interdit pas d'être traité comme un client VIP. Jusqu'à maintenant, ce canal était souvent associé au low cost. Or, en devenant mature et en étant, pour certains clients (les jeunes en particulier), le canal dominant, la nécessité de récompenser les clients fidèles s'impose de plus en plus.

Le poids économique du sport !

Le sport devient un secteur d'activité de plus en plus importante. Le sport, c'est tout à la fois des infrastructures, de l'équipement (matériels, vêtement), des formateurs, des entraîneurs, des médias. Il faut ajouter tous ceux qui interviennent au niveau de l'organisation, de la communication et de la gestion des événements.... Les frontières entre sports et activités culturelles sont de plus en plus fines.

En France, son poids au sein du produit intérieur brut dépasse 2 % contre 1,7 % en 2005. La progression de la dépense sportive entre 2005 et 2015 est de 20 %. La dépense sportive atteindrait près de 40 milliards d'euros. Une grande partie des activités sportives ne donnent pas lieu à monétisation du fait du recours à un nombre important de bénévoles. Aujourd'hui, plus de 300 000 personnes travaillent à temps plein dans le sport.

Si pendant longtemps, les pouvoirs publics assuraient la majorité des dépenses sportives, ces derniers ont depuis 2012 laissé la première place aux ménages. Par ailleurs, les entreprises jouent un rôle croissant soit en tant que sponsor ou en tant qu'acteur direct. Le naming des stades se multiplie tout comme l'acquisition des clubs ou d'équipes par des entreprises importantes.

Les événements sportifs internationaux sont tout à la fois des rassemblements fédérateurs, des spectacles vivants donnant lieu à une médiatisation de plus en plus poussée et des compétitions pour des champions de haut niveau. Ce sont des vitrines pour les entreprises spécialisées dans le sport comme Adidas, Asics... ou pour les sponsors.

Les calendriers sont désormais rythmés par ces grandes compétitions internationales, les Jeux Olympiques d'hiver et d'été, le Mondial de Foot, l'Euro, la Coupe du Monde

de rugby, le championnat de monde d'athlétisme, le Tour de France... qui sont autant des événements sportifs que de l'Entertainment.

Le sport à la confluence du politique et de l'économique

Les grands événements internationaux de sport ont toujours une connotation politique. Les Jeux Olympiques de Munich, en 1972, marquait le retour de la République Fédérale d'Allemagne comme puissance économique mais ce retour sera entaché par l'attentat contre les athlètes israéliens. Les Jeux de Moscou devaient également révéler la puissance de l'URSS au moment où l'étoile brillait de moins en moins. L'invasion de l'Afghanistan sonna le glas des espoirs des dirigeants de l'époque. En revanche, Pékin, en 2008, réussit à prouver que l'Empire du Milieu avait retrouvé son rang au sein du concert des nations. Londres, en 2012, démontra le renouveau de la capitale britannique. Les jeux d'Hiver de Sotchi en Russie par leurs coûts pharaonique visaient évidemment à prouver que la Russie était un grand Etat.

La question de la rentabilisation des événements sportifs est toujours délicate. A court terme, les coûts peuvent l'emporter sur les gains. A moyen et long terme, les retombées induites peuvent être importants. Ainsi, Grenoble a capitalisé sur plusieurs décennies son statut de ville olympique. Les événements sportifs bénéficient d'une couverture médias permettant aux sponsors, aux villes de se faire connaître à l'échelle internationale. Au regard des coûts de passage de publicité sur les différents supports (TV, Internet, radio...), pour une entreprise ou une collectivité publique, l'association à un sport, à un événement peut être une économie...

Une grande compétition internationale est un accélérateur pour créer des équipements publics sous réserve qu'ils soient utiles. Ainsi, les installations des JO d'Athènes comme certains d'Albertville pourrissent quand Londres a priori a réussi à valoriser les installations créées.

Selon une étude du cabinet Sport+Markt, les Jeux olympiques auraient, depuis 1980, rapporté plus qu'ils n'ont coûté. 220 millions de dollars de bénéfice pour Los Angeles et Séoul, 10 millions pour Atlanta, et même 145 millions pour Pékin. Le bénéfice le plus important a été atteint par Sydney, en 2000, avec 1,75 milliard de dollars. Néanmoins, pour avoir une vision correcte, il faut ajouter, aux coûts directs, les dépenses de sécurité qui ont tendance à s'accroître fortement. Dans l'estimation des retombées immédiates, il faut prendre en compte l'effet d'éviction des touristes qui par crainte décident de ne pas venir durant les compétitions sportives.

Selon une autre étude menée en 2008 par le Centre de droit et d'économie du sport (CDES) de Limoges après la Coupe du monde de rugby 2007 et qui s'est intéressée à la mesure de l'impact économique de grands événements, il semblerait qu'après la compétition tenue en France – 2,25 millions de billets vendus – avait permis d'estimer le bénéfice net national à plus de 113 millions d'euros.

Pour certains économistes, un pays organisant une compétition internationale comme une Coupe du Monde pourrait bénéficier d'un surcroît de croissance de 0,2 à 0,3 point

de PIB l'année de l'évènement. En prenant en compte la réalisation des infrastructures et les retombées, l'impact pourrait atteindre 0,7 à 0,8 % du PIB.

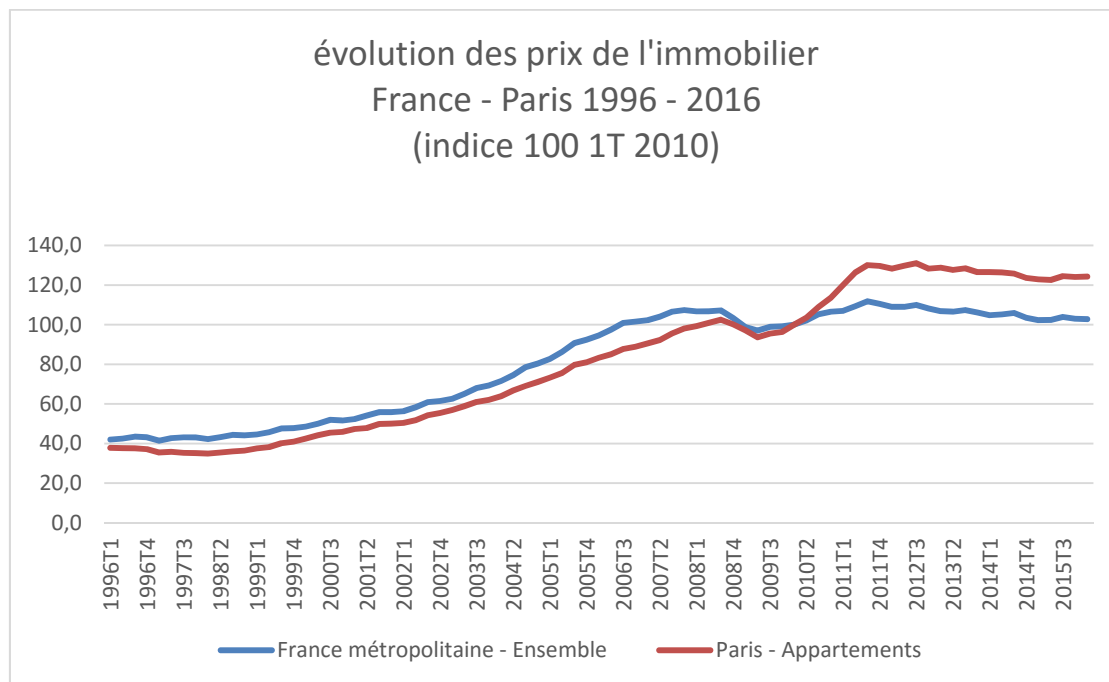
Selon une étude du CDES sur l'impact de l'Euro 2016, les retombées ont été évaluées a minima à 1,3 milliard d'euros. Les dépenses de construction ou de modernisation des infrastructures pour l'Euro 2016 s'élèvent à 1,7 milliard d'euros. 20 000 emplois ont été créés.

Au mois de mars dernier, le Ministre des sports, Patrick Kanner a lancé, avec Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger, le contrat de filière de l'économie du sport pour structurer ce secteur et permettre aux entreprises françaises de prendre pleinement part à la croissance générée par l'économie du sport au niveau mondial. Un observatoire sur l'économie du sport a été créé afin de pouvoir suivre finement le développement de ce secteur d'activité.

LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

L'immobilier en haut de la montagne

En vingt ans, les prix de l'immobilier a connu une progression sans précédent surtout que la hausse s'est réalisée entre 1996 et 2007. Certes, elle est intervenue après le krach de 1993 qui avait abouti à Paris à une diminution de 50 % des cours de l'immobilier.



Source INSEE

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 12 juin

En **Chine**, seront publiés les ventes de détail, **la production industrielle et les investissements urbains** de mai.

Au **Japon**, il faudra suivre **l'indice BSI Manufacturier** du 2^{ème} trimestre.

Lundi 13 juin

En **Chine**, seront communiqués **la masse monétaire et les nouveaux prêts** du mois de mai.

Mardi 14 juin

Au **Japon**, il faudra regarder **la production industrielle et le taux d'utilisation des capacités de production** du mois d'avril.

En **Espagne**, sera publié **l'indice des prix** du mois de mai.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **l'indice des prix de détail, l'indice des prix à la production et l'indice des prix à la consommation** pour le mois de mai.

Pour la **zone euro**, sera connue **la production industrielle** du mois de mai. Sera également connue **la variation de l'emploi** du 1^{er} trimestre 2016.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **les résultats des ventes de détail** du mois de mai et **l'indice Redbook** du mois de juin.

Mercredi 15 juin

En **France**, sera publié **l'indice des prix à la consommation** du mois de mai.

En **Italie**, sera communiqué **le résultat de la balance commerciale** du mois d'avril.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **le taux de chômage** du mois de mai et **l'évolution des salaires** du mois d'avril.

Aux **États-Unis**, la Fed de New-York publiera **l'indice manufacturier** du mois de juin. Sera également communiqué **l'indice des prix à la production, la production industrielle et le taux d'utilisation des capacités de production** du mois de mai.

Toujours aux **États-Unis**, sera très attendue **la déclaration de politique monétaire de la Fed avec d'éventuelles annonces sur les taux**.

Au **Royaume-Uni**, sera connu **l'indice des indicateurs avancés** du mois de mai.

Au **Japon**, seront publiés **les investissements étrangers en actions japonaises**.
Jeudi 16 juin 16

Au **Japon**, une **déclaration sur la politique monétaire** est attendue **de la part de la Banque centrale**.

En **France**, sera publié **le résultat des créations d'entreprise** du mois de mai.
L'INSEE rendra public sa note de conjoncture.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **les ventes de détail** du mois de mai.

Pour la **zone euro**, sera connu **l'indice des prix à la consommation** du mois de mai.

Au **Royaume-Uni**, la **Banque centrale** fera une **déclaration sur sa politique monétaire**.

Aux **États-Unis**, seront publiés **les résultats de la balance courante du 1^{er} trimestre**, **l'indice des prix à la consommation** de mai, **l'enquête de la Fed de Philadelphie pour le secteur manufacturier** du mois de juin et **l'indice NAHB du marché immobilier** toujours pour le mois de juin.

Vendredi 17 juin

Pour la **zone euro**, seront connus **le résultat de la balance des comptes courants** d'avril et les **coûts salariaux** du 1^{er} trimestre.

En **France**, **les résultats définitifs de l'emploi** du premier trimestre seront communiqués.

Aux **États-Unis**, seront publiés **les mises en chantier et les permis de construire** du mois de mai ainsi **que l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan** pour le mois de juin.

Samedi 18 juin

En **Chine**, seront connus **les prix de l'immobilier** du mois de mai.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC